

CONCOURS DE PROFESSEUR(E) DES ÉCOLES (CRPE) 2021

Résultats d'admission : le 22 juin 2021 sur www.ac-grenoble.fr

**FÉLICITATION POUR VOTRE ADMISSION,
VOUS DEVEZ DESORMAIS :**



1. SAISIR VOS VŒUX D'AFFECTATION DÉPARTEMENTAUX POUR VOTRE ANNÉE DE STAGE :

DU MERCREDI 23 JUIN à 8 h AU VENDREDI 25 JUIN à 17 h sur ORIANEE :

via le site www.ac-grenoble.fr - vignette "Lauréats CRPE 2021"

Un message vous avertira de l'ouverture de l'application ORIANEE



2. CONSTITUER ET RENVOYER VOTRE DOSSIER ADMINISTRATIF :

POUR LE 25 JUIN AU PLUS TARD

Consultez les pièces à fournir et les documents à télécharger, remplir et renvoyer, sur le site www.ac-grenoble.fr - vignette "Lauréats CRPE 2021"



3. VOUS INSCRIRE A L'INSPÉ :

Consultez > [l'espace dédié aux candidatures de l'INSPÉ](#)

A NOTER :

LES RÉSULTATS D'AFFECTATION VOUS SERONT COMMUNIQUÉS PAR COURRIEL

LE VENDREDI 02 JUILLET 2021

Vous serez professeur(e) stagiaire à mi-temps à compter du 1^{er} septembre 2021.

VOUS SEREZ INVITÉ(E) À PARTICIPER AUX JOURNÉES D'ACCUEIL DES PROFESSEUR(E)S STAGIAIRES

Elles se dérouleront dans votre département d'affectation, **à compter du lundi 30 août 2021**. Les informations précises concernant cet accueil seront accessibles sur le [site de la FTLV](#)

